

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRULON
LE 25 Janvier 2017

L'an deux mil dix-sept, le mercredi 25 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

Etaient présents : M. COUDREUSE - M. VANNIER - M. DUHAMEL- MME BERNIER -M. DODIER- MME CHAUVEAU --
MME RAUBER - MME BREUX - MME RÉZÉ - MME BODIN - M. TEROUANNE -M. LEROY - M. JARDIN -M. JEFFROY-

Etaient absentes (excusées) : Mme ANGONNET (procuration à Mme BERNIER) - Mme VERITE (procuration à M. COUDREUSE) - Mme CORMIER (procuration à Mme BREUX)

Secrétaire de séance : Mme Gisèle BERNIER

Conventions avec le Service Départemental d'Incendie de la Sarthe (SDIS)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer un avenant aux conventions bipartites relatives au versement d'une compensation financière accordée au titre de la disponibilité d'agents territoriaux parallèlement sapeurs-pompiers volontaires.

Ces conventions concernent :

- M. LEBRUN Florian
- M. DUBOIS Paul
- M. DUBOIS Nicolas

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer les dites conventions

Aide à la voirie communale

La Commission permanente du Conseil Départemental de la Sarthe à allouer à la Commune de Brûlon la somme de 18 170 € les travaux de la rue du Prieuré.

Voirie

Résultat de la consultation pour les travaux d'assainissement rue Claude Chappe

La Commune de Brûlon a organisé une consultation pour les travaux de renouvellement et extension des réseaux assainissement EU et EP, rue Claude Chappe (tranche ferme) et Chemin du Ronceray (tranche conditionnelle), sous forme d'une procédure adaptée.

Après avoir délibéré:

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le marché de travaux avec CANA OUEST pour un montant H.T. de 249 024.00 €

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et l'autorise à signer le marché de travaux avec CANA OUEST pour un montant H.T de 249 024.00 € et faire l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne exécution du dit marché.

Devis d'assistance à maîtrise d'œuvre pour la consultation de 3 logements de Sarthe-Habitat

Pour réaliser les travaux de viabilisation pour la construction de 3 logements de Sarthe-Habitat rue Saint-Marc, il y a lieu de prévoir une mission de maîtrise d'œuvre.

Monsieur Le Maire propose de retenir le devis de la société SAFEGE - Agence Régionale Centre Loire

Le Conseil Municipal accepte et autorise Monsieur Le Maire à signer le devis.

Les nouveaux propriétaires de la maison des Forges ont réalisé un nouvel accès à leur propriété rue du Pavé, il y a lieu de prévoir la création d'un bateau sur la voirie communale.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis avec l'entreprise LUC DURAND

Ces travaux seront refacturés aux propriétaires

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'assurances dommages ouvrages avec compagnie MMA

Le Conseil Municipal autorise, dorénavant, le Maire à signer l'ensemble des conventions de mise à disposition des bâtiments pour l'organisation des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires

- Présentation du projet de la cabane des producteurs par M. DUHAMEL

- Au 1^{er} janvier 2017 la population total est de 1636 habitants